



## REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

N° D2024/111 3. Domaine et patrimoine – 3.3 Locations – 3.3.1 Locations prises

### APPROBATION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX DU CONSERVATOIRE ISSY-VANVES POUR L'ORGANISATION PAR LA SOCIETE BEIJING BLUE VIEWPOINT CULTURE COMMUNICATION D'UNE MASTERCLASS DE PREPARATION AU CONCOURS DE PIANO HUABIAO CUP

#### LE PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS SEINE OUEST

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5219-5 ;

**VU** les statuts de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest ;

**VU** les compétences de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, notamment celle portant sur l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique ;

**VU** la délibération n° C2020/07/07 du conseil de territoire en date du 10 juillet 2020 accordant délégations au Président dans certaines matières ;

**VU** l'arrêté n°A2020/28 en date du 10 juillet 2020, accordant délégations de fonction et de signature à Monsieur Denis LARGHERO, Vice-Président, notamment pour traiter les affaires relevant du patrimoine et de la culture ;

**VU** le projet de convention d'occupation de locaux du conservatoire Issy-Vanves pour l'organisation, par la société Beijing Blue Viewpoint Culture Communication, d'une masterclass de préparation au concours de piano Huabiao cup ;

**CONSIDERANT** que les activités du conservatoire Issy-Vanves relèvent de l'exercice de la compétence « Enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique » exercée par l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest ;

**CONSIDERANT** la nécessité pour la société Beijing Blue Viewpoint Culture Communication de disposer de salles du conservatoire Issy-Vanves pour l'organisation d'une masterclass de préparation au concours de piano Huabiao cup ;

**CONSIDERANT** la nécessité de déterminer les modalités pratiques de ladite occupation ;

## DECIDE

**ARTICLE 1 :** Est approuvée la convention d'occupation de locaux du conservatoire Issy-Vanves, site d'Issy-les-Moulineaux, sis 11-13, rue Danton à Issy-les Moulineaux (92130), du 15 au 19 juillet 2024 pour l'organisation par la société Beijing Blue Viewpoint Culture Communication d'une masterclass de préparation au concours de piano Huabiao cup.

**ARTICLE 2 :** Les salles du site d'Issy-les-Moulineaux, mises à disposition du 15 au 19 juillet sont les suivantes :

- Salle Perahia, de 10h à 17h
- Salle Polyvalente, de 10h à 17h

**ARTICLE 3 :** La mise à disposition de ces locaux est consentie par l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest à titre gracieux.

**ARTICLE 4 :** Conformément aux dispositions des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification ou, si un recours administratif a été préalablement déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration.

**ARTICLE 5 :** Le Directeur Général des Services de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest est chargé de l'application de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- o Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine ;
- o Monsieur Weichih CHEN, Représentant France de la société Beijing Blue Viewpoint Culture Communication.

Fait à Meudon, le 19 juin 2024

Pour le Président et par délégation,



**Denis LARGHERO**

Vice-Président en charge du Patrimoine et de la Culture  
Maire de Meudon  
Vice-Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine